

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-04-003

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 27 mars 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Brice BOUVIER, Marie-José ESTEVA, Agnès DELCOR, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Laetitia TISSEYRE, Virginie SPITZ, Ludovic THIVOLLE, Angélique FOUSTER

Absents :

M. Quentin FALCOZ donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA
 MME Sandrine PIROF donne procuration à M. Brice BOUVIER
 M. Bernard PIROF donne procuration à M. Eric CHARRE

Madame Laetitia TISSEYRE a été élue secrétaire de séance.

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023
 BUDGET PRINCIPAL**

VU le Compte Administratif 2023 et le compte de gestion 2023,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.

CONSTATANT que le compte administratif 2023 présente un excédent de fonctionnement.

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL		
Fonctionnement	+	217 708,13 €
Investissement	-	-125 158,69 €
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT ANNEE 2023		
Recettes	+	155 376,00 €
Dépenses	-	202 669,00 €
	déficit RàR	-47 293,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT AU BP 2024		
Résultat année 2023 investissement	-	-125 158,69 €
Solde des restes à réaliser 2023	-	-47 293,00 €
	Besoin de financement	-172 451,69 €
Résultat année 2023 fonctionnement	+	217 708,13 €
Report sur 002 fonctionnement Année 2024		17 708,13 €
Affectation en réserves R 1068 investissement Année 2024		200 000,00 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception en préfecture
 066-216600056-20240410-202404003-DE
 Date de télétransmission : 15/04/2024
 Date de réception préfecture : 15/04/2024

 **Monsieur Le Maire
 Christian PALLARES**